



Pessac, le 29 juillet 2016

N/Réf : FscqP-2016-19

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 14 juin 2016 à la maison de quartier de Sardine à 20h30

Participants : Mmes Françoise Lafon (Sardine), Marie-Pierre Lafarge (Magonty)

MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin et Fédération), Daniel Domenge (3M-Bourgailh), Roger Lévy (France et environnants), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon), Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Jean-Claude Juzan et Pierre Cauhape (Le Monteil), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération), Philippe Cernier (Noès), Yves Schmidt (Fédération)

Absents excusés : Mme Marie-Christine Bernard (Chiquet-Fontaudin), M. Bernard Rose (Bourg)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 9 mars 2016 ;
- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 2 avril 2016 ;
- Bilan de l'assemblée générale ;
- Point sur le PLU ;
- Dossier Chappement ;
- Dossier Opération d'Intérêt Métropolitain (Vallée créative)
- Bilan des assemblées de secteur ;
- Viographie de Pessac ;
- Questions diverses.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 9 mars 2016

Le compte rendu de la réunion du 9 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 2 avril 2016

Dans un mèl envoyé au bureau le 31 mai, **Serge Guineau** (Toctoucau) regrette qu'il n'ait pas été fait mention de son intervention à propos des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Si Pessac est essentiellement impacté par la piste secondaire de l'aéroport du fait de la population concernée, Toctoucau peut être impacté par la piste principale [05]. Une réunion est organisée par les gestionnaires de l'aéroport pour prendre en compte cette situation et apporter, le cas échéant, les informations utiles et les mesures correctives éventuelles.

Jean-Claude Juzan (Le Monteil), pour sa part, regrette que le compte-rendu de l'intervention de Franck Raynal, maire de Pessac, ne figure pas dans ce compte-rendu. Pour lui ce n'est pas un compte-rendu qui a été réalisé mais uniquement l'ensemble des rapports présentés à l'assemblée générale.

Jacques Da-Rold (Chiquet-Fontaudin) répond qu'il avait demandé au maire d'adresser à la Fédération une synthèse des réponses de la Ville. Il se charge de renouveler la demande.

3. Bilan de l'assemblée générale

Un certain nombre de participants regrette le délai qui sépare l'assemblée générale de la présente réunion alors qu'il y a abondance de sujets importants tels que l'urbanisation, qui mériteraient d'être traités par conseil d'administration.

Jean-Claude Juzan indique que les membres de son comité de quartier qui ont participé à l'assemblée générale n'ont pas saisi l'intérêt d'une présentation de l'économie pessacaise. En outre les membres du bureau qui menaient la réunion paraissaient "inféodés" aux élus municipaux!

Dominique Lestynek (Fédération) précise que par principe les membres du bureau sont "légitimistes": la Ville est notre interlocuteur naturel. Les projets sont jugés au cas par cas et non en fonction de ceux qui les portent. Le thème de l'assemblée générale a été justement choisi pour sensibiliser les quartiers à nos zones d'activités (troisième pôle de l'agglomération) avec de fortes incidences sur l'emploi et les déplacements notamment et faisant désormais l'objet d'une OIM (opération d'intérêt métropolitain) en cours de concertation.

Jean-Claude Juzan constate une fois de plus que la démocratie a disparu dans cette ville. Exemple : aucune réunion n'ont eu lieu sur la voirie (application du plan triennal avec son suivi), transport (aucune réunion bilan après un an de la mise en application du tramway). À l'heure actuelle les élus prennent des décisions sans en informer les quartiers.

Dominique Lestynek (Fédération) précise que cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration.

4. Point sur le PLU

Roger Lévy (France et environnants) rappelle que les modifications demandées par les quartiers à propos du projet Chappement devraient être prises en compte.

Pour **Jean-Baptiste Casenave** (CCLAPS), la Métropole est une « machine infernale ».

Raymond Delcroix (Les Échoppes Le Vallon) estime que le PLU fait la part belle aux promoteurs.

Dominique Lestynek estime que le chiffre d'un million d'habitants pour l'agglomération bordelaise résulte d'une évolution normale de la population et de l'attractivité de notre territoire (solde migratoire positif).

Roger Lévy regrette qu'on cherche à densifier des zones pavillonnaires qui n'ont pas vocation à accueillir des afflux importants de population. La faute en incombe au fait que Pessac est bien équipé en lignes de transport en commun qui entraînent une densification dans un secteur large de 500 mètres de part et d'autre.

Jean-Baptiste Casenave s'inquiète de la disparition des espaces de rencontre qui a un effet néfaste sur la vie sociale. Il craint que si la Fédération ne joue plus son rôle, les pétitions fleuriront.

Jacques Da-Rold annonce que le PLU futur passera en conseil municipal à la rentrée.

5. Dossier Chappement

Marie-Pierre Lafarge (Magonty) rappelle qu'au cours de la réunion du 17 mars la Ville annonçait la construction de 780 logements. Au cours de la réunion en mairie du 28 mai, le Collectif pour la Limitation de l'Aménagement Chappement (CLAC) proposait que le projet Chappement soit limité à 300 logements. Le 30 juin se déroulera une réunion publique au

Galet. Il est prévu de construire 120 logements à la place du Pacha., 30 % étant dédiés au logement social. Le stationnement sera souterrain. Les travaux de réalisation du carrefour du Pacha sont prévus, la Métropole participant au financement de 5 % des travaux. Marie-Pierre Lafarge reconnaît la qualité du travail collectif réalisé par les syndicats et comités de quartiers et les Associations syndicales libres (ASL).

6. - Dossier Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM)

Jacques Da-Rold fait un rapide compte-rendu des réunions d'information organisées par Bordeaux Métropole sur l'OIM qui est géographiquement situé sur le campus en partant du CHU Pellegrin et à Bersol (Pessac, Gradignan) avec une extension vers le Bioparc. L'argent est débloqué par l'État et la Métropole. Le plan Campus est en cours. Ce projet aura une incidence sur les infrastructures et les déplacements..

Pour **Jean-Baptiste Casenave**, les enjeux écologiques seront très importants : des espaces verts seront préservés. Les terrains laissés par le départ de Thalès seront aménagés sans qu'aucune décision soit prise à ce jour.

Roger Lévy fait part des informations qui ont été diffusées lors d'une réunion sur l'aménagement du secteur du carrefour de l'Alouette. Des commerces et des logements seront construits du côté Chantafred et à la place du garage Renault ainsi que sur l'avenue du Bourgaillh. Une nouvelle voie prolongera la rue Locarno vers l'avenue du Bourgaillh. La propriété Thomasson sera conservée.

7. Viographie de Pessac

Yves Schmidt (Fédération) fait un rapide point sur l'état d'avancement de ce projet qui est en phase de finalisation. Après les dernières corrections en cours, l'ouvrage sera imprimé dans le courant du mois de juillet. Sa diffusion fera l'objet d'une manifestation organisée par l'associations des anciens élus de Pessac qui se déroulera le 15 septembre. Il est prévu d'imprimer 750 livres dont 610 seront distribués aux quartiers.

La réunion s'achève à 22h30 sans que tous les points prévus à l'ordre du jour n'aient pu être traités : il est donc décidé d'organiser une nouvelle réunion qui se déroulera le mardi 5 juillet à 20h30 au moulin de Noès.